

La Sidra de la Semaine

ב"ה



9

38^{ème} année

→ CHABBAT PARACHAT VAYÉTSÉ - 20 NOVEMBRE 2004 / 7 KISLEV 5765

Editorial

Le Gardien d'Israël

Chacun en est pleinement conscient: le monde change. Peut-être peut-on même penser qu'il tremble sur ses bases. Des conflits d'un type nouveau, difficilement imaginable il y a encore peu de temps, déchirent la planète. Les points de repère familiers semblent s'être peu à peu évanouis et nombreux sont ceux qui s'interrogent sur l'avenir. Le peuple juif, dans tous ses lieux de résidence, échappe parfois mal à cette évolution. "Que faire?" semble-t-il souvent se dire. Voici que même ses plus vieux et ses plus tenaces ennemis quittent la scène sans que l'on sache vraiment vers où tout cela mène.

Notre temps serait-il devenu celui de l'incertitude, de l'anxiété au quotidien? C'est justement dans de telles périodes que certains textes dont on n'avait peut-être pas encore perçu toute l'actualité prennent toute leur importance. "Il ne dort ni ne sommeille le Gardien d'Israël" est-il dit. Et, dans ces termes, tiennent tout l'espoir éternel du peuple juif ainsi que le secret de sa pérennité. L'histoire peut, en effet, connaître bien des méandres. Elle peut laisser croire à des avancées pour brusquement désespérer les hommes par ses reculs. Elle peut entraîner le monde dans les plus grands bouleversements, abattre les empires anciens ou susciter ou soutenir la puissance. Mais la longue mémoire du peuple juif sait qu'elle ne peut remettre en cause le sens des choses.

Dieu a créé l'univers, dit le Midrach, car "Il a désiré avoir une demeure ici-bas". Il a désiré que l'homme tienne sa pleine place d'acteur de la création, qu'il fasse du monde le lieu de sérénité et de civilisation qui constitue le digne cadre de la révélation Divine. C'est justement dans cette œuvre, celle de la Torah et de ses commandements, que nous sommes engagés. Et, si elle nous semble difficile et son aboutissement lointain, il faut se souvenir que c'est au plus sombre de la nuit qu'apparaît, telle une naissance merveilleuse, le premier rayonnement du jour qui va naître.

C'est ainsi que le monde avance. Ceux qui savent le voir comprennent que, de l'autre côté de la colline, derrière le sommet qui cache encore l'horizon, c'est un univers nouveau et merveilleux qui commence: celui de Machia'h.

H. Nisenbaum

Vivre avec la Paracha

■ Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch ■

La chasse

Et Yaakov envoya chercher Ra'hel et Léa pour qu'elles se rendent au champ où était son troupeau. Et il leur dit: "...Vous savez qu'avec toute ma force j'ai servi votre père. Et votre père m'a trompé et a changé mes revenus des dizaines de fois; mais D.ieu ne l'a pas laissé me faire du mal... Et D.ieu a délivré le troupeau et me l'a donné..." "Et un ange de D.ieu m'a dit dans un rêve: '...maintenant lève-toi, sors de ce pays et retourne dans ton pays natal...'"

Et Ra'hel et Léa lui ont répondu en ces termes: "Y a-t-il encore une part d'héritage pour nous dans la maison de notre père? Ne sommes-nous pas traitées par lui comme des étrangères? ...Car toute la richesse que D.ieu a donnée de notre père est à nous et à nos enfants. Ainsi, tout ce que D.ieu te dira, fais-le."

Et Yaakov se leva et installa ses fils et ses femmes sur des chameaux. Et il fit partir son troupeau et les biens qu'il avait gagnés, les possessions qu'il avait obtenues, ce qu'il avait acquis à Padan-Arran, pour se rendre chez Yits'hak, son père, en terre de Canaan...

Et il fut rapporté à Lavan, au troisième jour, que Yaakov avait fui. Et il prit ses frères et le poursuivit sur un chemin de sept jours; et il le rejoignit au Mont Guilad...

Et Yaakov fut en colère et s'en prit à

Lavan... Et il dit: "Quel est mon crime et quelle est ma faute pour que tu me poursuives avec tant d'acharnement?!"

...Pendant vingt ans je t'ai servi. Tes brebis et tes chèvres n'ont jamais perdu un petit; jamais je n'ai consommé les béliers de ton troupeau... Et la chaleur du jour m'a consumé et le gel de la nuit; et le sommeil a quitté mes yeux..."

Et Lavan dit: "...Viens, faisons une alliance entre toi et moi." ...Et ils prirent des pierres et érigèrent un monticule et ils mangèrent sur le monticule... Et Lavan dit à Yaakov: "...Ce monticule sera le témoin que je ne le dépasserai pas en ta direction et tu ne le dépasseras pas et ce sera pour moi un monument, pour le mal..." Et ils passèrent la nuit sur la colline. Et Lavan se leva au matin... et il repartit chez lui. Et Yaakov continua son chemin.

(Beréchit 31: 4 - 32:4)

Délivrer les étincelles

Pourquoi un homme âgé de 63 ans, qui a passé sa vie entière dans "les tentes de l'étude" à la poursuite de la sagesse et de la proximité avec D.ieu, abandonne-t-il l'oasis spirituel de Beer Chéva, le foyer d'Avraham et de Yits'hak pour se rendre à Padan-Arran, la capitale mondiale de l'idolâtrie et de la fraude, et y passe 20 ans comme berger au service de Lavan le Fourbe?

→ Chabbat Parachat VAYÉTSÉ

Horaires d'entrée du Chabbat

→ PROVINCE

| | | | |
|--------------|-------|---------------|-------|
| → Strasbourg | 16.30 | → Nice | 16.45 |
| → Lyon | 16.47 | → Nancy/Metz | 16.32 |
| → Marseille | 16.53 | → Grenoble | 16.47 |
| → Bordeaux | 17.12 | → Montpellier | 16.58 |
| → Toulouse | 17.08 | → Lille | 16.40 |

Paris & Région Parisienne

Entrée : 16h47 - Sortie : 17h57

à partir du dimanche 14 novembre

Heure limite du Chema : 10h16

Pose des Téfillines : 6h54

Il chasse des étincelles.

Car chacune des créations, quelque terrestre et matérielle qu'elle soit, possède dans son cœur une "étincelle de spiritualité": une étincelle qui incorpore le désir de D.ieu qu'elle existe et qu'elle joue son rôle dans Son dessein suprême de la création; une étincelle qui est l'instrument originel de sa création et qui reste nichée en elle pour lui apporter continuellement l'existence et la vie; une étincelle de sainteté qui constitue son "âme", son contenu et son dessein spirituels. Submergées dans la réalité matérielle, ces saintes étincelles sont virtuellement prisonnières de la matérialité. Car le monde physique, qui donne l'illusion de se suffire à lui-même, et son arbitraire suppriment en la créature jusqu'au plus ténu éclat de sainteté.

L'âme de l'homme descend dans les pièges et les épreuves de la vie matérielle pour dévoiler ces étincelles. En se revêtant d'un corps physique qui mangera, s'habillera, habitera une maison et fera d'autres usages d'objets et de forces de l'existence matérielle, l'âme peut libérer ces étincelles de sainteté qu'ils renferment. Car lorsque l'être humain utilise quelque chose, directement ou indirectement, pour servir le Créateur, il pénètre l'écorce de la matérialité, révélant et réalisant son essence et son but divins.

"Les actes des pères sont un guide pour les enfants." L'histoire du voyage de Yaakov à Haran est l'histoire de la vie elle-même. L'âme elle aussi abandonne une existence spirituelle et divine pour se préoccuper de besoins matériels, pour devenir un berger et un entrepreneur dans les "Haran du monde". L'âme aussi doit s'abaisser pour faire face à la grossièreté, l'hostilité et les fourberies d'un employeur étranger. Elle doit se battre pour extraire les étincelles de spiritualité de leur enveloppe matérielle, pour livrer les troupeaux de Lavan dans le domaine de Yaakov.

Un travail inachevé

Parmi les "bornes" qui balisent les voyages de Yaakov, le dernier chapitre évoquant ses péripéties avec Lavan paraît étrange. La mission de Yaakov à Haran paraît achevée. Comme il le dit à Ra'hel et Léa, le troupeau de Lavan lui a été délivré: les ressources matérielles de cette terre étrangère ont été sublimées, leurs étincelles de sainteté libérées par l'exploitation qu'en a fait Yaakov à des fins bonnes et divines. En fait, le Tout Puissant lui a communiqué qu'il est temps de rentrer chez lui. Ra'hel et Léa sentent également que toutes les occasions à Haran ont été exploitées, qu'il n'y reste plus disant-elles: "une part d'héritage pour nous dans la maison de notre père". Ainsi "conduit-il son troupeau et tous les biens qu'il a gagnés, les possessions qu'il a obtenues, ce qu'il a acquis à Paddan-Aram, pour se rendre... en terre de Canaan".

Mais Lavan poursuit Yaakov et ils ont une confrontation finale au Mont Guilad. Réconciliés, ils brisent ensemble le pain et campent pour la nuit. Et puis chacun va de son côté, ayant scellé un pacte de non agression, attesté par un tas de pierres qui marque leurs domaines respectifs.

Il est évident qu'il reste encore quelque commerce inachevé entre eux, quelques étincelles attardées qui languissent encore dans le camp de Lavan. Comme l'exprime Rabbi Dov Ber de Mészritch: " car Yaakov avait laissé derrière lui des lettres de la Torah qu'il n'avait pas encore arrachées à Lavan. C'est pour cela que Lavan le poursuivait, pour lui donner les lettres qui restaient avec lui, un chapitre entier fut ajouté à la Torah avec ces lettres".

En d'autres termes: il existe deux types d'étincelles qui sont libérées par les efforts humains: tout d'abord celles que l'homme recherche en toute conscience, ayant reconnu le potentiel de sainteté et de bonté dans un objet ou un événement de sa vie. Et par ailleurs, celles qui le poursuivent: les occasions qu'il n'aurait jamais exploitées de lui-même car elles représentent des potentiels si sublimes qu'elles ne peuvent être identifiées et développées par une perception et un talent humains. Ainsi la rédemption de ces étincelles particulières ne peut venir que de façon inattendue, quand, par Providence divine, des circonstances qu'il ne contrôle pas l'obligent à s'impliquer.

Ce qu'il y a de plus sublime encore

Les Mitsvot de la Torah sont la façon la plus évidente de libérer ces étincelles spirituelles incorporées dans le monde matériel. Quand un objet concret ou une ressource sont utilisés pour accomplir un commandement divin, (le cuir des Tefilines, le bois pour la Soukkah, la pièce donnée à la charité) leur essence divine et raison d'être se réalisent: une étincelle est libérée de sa prison matérielle.

L'immense majorité des Mitsvot sont des efforts conscients de notre part pour accomplir la volonté divine. Néanmoins, il existe aussi certaines Mitsvot, rares, que l'on ne peut observer qu'accidentellement. Par exemple, la Torah enjoint: "si tu récoltes tes semences dans ton champ et que tu y oublies une botte, tu ne dois pas retourner la chercher; elle appartiendra à l'étranger, à l'orphelin ou à la veuve." Bien sûr, un individu peut toujours observer le commandement de la Tsedakah (charité) en faisant des dons aux pauvres. Mais la Mitsvah particulière de chik'ha ("oubli") ne peut être accomplie que contre son désir conscient. Car ce sont des Mitsvot qui réalisent un potentiel divin si sublime et subtil qu'on ne peut y accéder par un effort humain conscient.

Il en va de même de la façon plus indirecte par laquelle on libère ces étincelles divines. Car notre sublimation du matériel n'est pas limitée à notre accomplissement effectif des Mitsvot et concerne, en fait, chacun de nos actes physiques pour poursuivre cette fin, quand ils font partie de notre service de D.ieu. Par exemple, chaque fois que nous mangeons, nous pouvons le faire avec l'intention de servir le Tout Puissant grâce à l'énergie dérivée de notre alimentation. Les étincelles contenues dans ces aliments sont alors libérées et réunifiées avec leur source, malgré le fait que cet acte de manger ne constitue pas en soi une Mitsvah. De manière similaire, chaque moment et chaque aptitude de la vie d'une personne peuvent être transformés en acte de libération et de sublimation.

Là aussi, notre vie se divise en "périodes de Haran" et en "événements du Mont Guilad". D'une part, certains de nos efforts sont conscients et dirigés: des occasions reconnues, des buts définis, des entreprises programmées et accomplies. Mais arrivent aussi des "accidents" de la vie: des situations que nous n'aurions jamais désirées ou que nous avons même cherché à éviter, des rencontres qui nous poursuivent même lorsque nous les fuyons. Il se peut qu'elles nous dérangent et nous exaspèrent ("que veux-tu encore de moi? 20 ans de jours étouffants et de nuits glaciales ne sont-ils pas suffisants"). Mais nous ne devons jamais les ignorer et manquer d'extraire le contenu de bien qui git certainement à l'intérieur. En fait, elles contiennent les accomplissements les plus intangibles et les plus gratifiants de notre vie.



Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

Samedi 20 novembre - 7 Kislev

Mitsva positive n° 166: Il s'agit du commandement nous enjoignant de nous reposer le premier jour de la fête des Cabanes (Soukkot).

Mitsva négative n° 327: Il nous est interdit d'accomplir un travail servile le premier jour de la fête des Cabanes (Soukkot).

Mitsva positive n° 167: Il s'agit du commandement nous enjoignant de nous reposer le huitième jour de la fête des Cabanes (Soukkot).

Mitsva négative n° 328: Il nous est interdit d'accomplir un travail servile le huitième jour de la fête des Cabanes (Soukkot).

Mitsva négative n° 199: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer du levain à partir de midi, le 14 Nissan.

Dimanche 21 novembre - 8 Kislev

Mitsva positive n° 156: Il s'agit du commandement nous incombant d'éliminer le levain de nos possessions le quatorzième jour du mois de Nissan. C'est ce que l'on nomme l'élimination du levain.

Mitsva négative n° 197: C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger du levain à Pessa'h.

Mitsva négative n° 198: Il nous est interdit de manger (durant Pessa'h) tout aliment contenant du levain, même si ce n'est pas du pain.

Lundi 22 novembre - 9 Kislev

Mitsva négative n° 200: Selon cette interdiction, on ne doit pas voir du levain dans toutes nos demeures durant tous les sept jours de Pessa'h.

Mitsva négative n° 201: Selon cette interdiction, on ne doit pas trouver du levain en notre possession à Pessa'h, même s'il est caché ou qu'il a fait l'objet d'un dépôt (de la part d'un non-Juif).

Mitsva positive n° 158: Il s'agit du commandement nous enjoignant de consommer du pain azyme (Matsot) dans la nuit du 15 Nissan, qu'il y ait un agneau Pascal ou non.

Mardi 23 novembre - 10 Kislev

Mitsva positive n° 157: Il s'agit du commandement nous incombant de faire le récit de la sortie d'Egypte la nuit du 15 Nissan, au début de la nuit, chacun selon ses dons d'éloquence. Plus on donne de détails, plus on souligne l'iniquité des Egyptiens à notre égard, les souffrances qu'ils nous ont fait subir et la manière dont l'Eternel nous a vengés d'eux. Il est à étudier également le texte de la Hagada (récit de la sortie d'Egypte) issu du Michné Torah.

Mitsva positive n° 170: Il s'agit du commandement nous incombant d'écouter le son du Choffar le premier jour du mois de Tichri

Mercredi 24 novembre - 11 Kislev

Mitsva positive n° 168: C'est le commandement nous incombant d'habiter dans une Soucca pendant sept jours, soit durant toute la fête de Soukkot.

Jeudi 25 novembre - 12 Kislev

Mitsva positive n° 169: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de prendre en main le Loulav et de nous réjouir devant l'Eternel pendant sept jours.

Vendredi 26 novembre - 13 Kislev

Mitsva positive n° 171: C'est le commandement qui nous a été enjoint de donner un demi-sicle chaque année

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site WWW.LOUBAVITCH.FR

Un mariage béni

Récemment j'ai pris part à une conférence par téléphone qui réunissait 29 personnes. Non, ce n'était pas pour régler des affaires commerciales mais c'était une réunion familiale virtuelle. C'est d'Ukraine, de France, d'Alaska, du Texas, de New York et d'Ohio que nous avons téléphoné, nous, vingt-huit enfants, gendres et belles-filles d'une seule femme: ma mère qui fêtait son sixantième anniversaire.

Après que chacun des 17 enfants eut brièvement donné des nouvelles de sa (petite) famille, une de mes sœurs demanda: "Quel est le secret de la réussite de votre mariage? Comment avez-vous réussi, toi et Papa, à élever une si grande famille et, de plus, à instiller en chacun d'entre vos enfants une telle assurance, un tel bonheur de vivre et un tel sens des responsabilités communautaires?" (Nous sommes pratiquement tous des "Chlou'him", des émissaires du Rabbi, dispersés aux quatre coins du monde).

Ma mère apprécia la question mais, avec son humilité et son pragmatisme habituels, insista que ce n'était pas si compliqué: "Chaque jour et ses préoccupations, chaque enfant en son moment... il suffit de faire ce qui doit être fait...!"

Nous avons demandé plus d'explications. Ne s'était-elle jamais inquiétée comment acheter pour chacun les vêtements dont il avait besoin? Ne se faisait-elle pas des soucis avec les problèmes d'argent? C'est alors que mon père prit la parole. "Vous oubliez de prendre en compte toute l'histoire, dit-il. Si je vous raconte ma vie avant vous, vous

comprendrez mieux".

A 12 ans, il avait fui l'avancée nazie pour la Roumanie puis la Russie communiste. Là, il avait constamment souffert, non seulement des terribles conditions de survie physique mais aussi d'une persécution constante pour ses croyances religieuses tandis qu'on lui refusait une permission de sortie et un visa qui lui auraient permis de quitter le pays.

Finalement à 19 ans, il tenta de traverser la frontière pour s'enfuir en Pologne. Mais le passeur qui lui avait extorqué une grosse somme d'argent le dénonça à la police soviétique et mon père fut condamné à 25 ans de travaux forcés en Sibérie. Quand, heureusement, Staline mourut sept ans plus tard en 1953, mon père fut libéré avec beaucoup d'autres prisonniers politiques.

Il n'avait jamais osé rêver qu'il survivrait à toutes ces épreuves mais il y parvint. Il n'avait jamais osé rêver qu'il trouverait une jeune fille juive qui serait prête comme lui à vouer sa vie pour le judaïsme et qui accepterait les sacrifices quotidiens nécessaires pour élever des enfants juifs pratiquants en Russie Soviétique. Mais il trouva ma mère. En 1967, bien avant la chute du Rideau de fer, il reçut enfin la permission de quitter l'U.R.S.S. avec toute sa famille (moi inclus) et put s'établir en Israël.

"Après tous ces miracles, conclut mon père, je devrais m'inquiéter pour quelques morceaux de pain? Si D.ieu m'a donné la force de survivre à toutes ces difficultés, Il peut certainement me donner la force pour tra-

vailer et pourvoir dignement aux besoins de ma famille".

Nous l'avions écouté attentivement et, en silence, nous avons médité cette philosophie.

Maintenant que ma femme et moi-même nous avons nous aussi des enfants, je peux vraiment apprécier l'incroyable dévouement de mes parents et de tous ceux qui élèvent de grandes familles. Je sais que cela implique de longues journées et de courtes nuits, souvent entrecoupées par les cris et les biberons de l'un ou l'autre des enfants. Mais je connais aussi le "Na 'hat", la fierté, la joie et le bonheur qu'apporte à ses parents chaque enfant. Le proverbe, souvent cité par le Rabbi: "Celui qui donne la vie au monde entier peut aussi donner de quoi vivre à tous les enfants et à tous les parents" se réalise chaque jour devant nos yeux.

Si cela était vrai dans chaque génération, combien plus ceci est vrai à notre époque, alors que notre peuple a été si cruellement décimé dans les fours d'Auschwitz!

J'aime à raconter la réplique d'une femme juive qui attendait son cinquième enfant. Un de ses voisins, en s'en apercevant, lui demanda: "Comment? Encore un? Combien d'enfants comptez-vous mettre au monde?" Elle le regarda droit dans les yeux et répondit calmement: "Six millions!"

Rav Zushé Greenberg
Chabad Center of Solon (Ohio)
traduit par Feiga Lubecki



Etincelles de Machia'h

■ La justesse du jugement

Isaïe (11 :4), décrivant l'œuvre de Machia'h, déclare: "Il jugera le pauvre avec justesse". Le pauvre est ici désigné, en hébreu, par le terme "dal". Il est celui qui ne parvient pas à se contrôler. Il sait discerner le bien et le mal mais il manque de la détermination nécessaire pour traduire cette compréhension dans la pratique quotidienne. Le mot qui le désigne, "dal", souligne ce manque. La Torah (Lévitique 14 :21) le traduit ainsi: "Celui dont la main n'atteint pas".

Cet homme spirituellement pauvre qui ne parvient pas à "se prendre en main" sera jugé par Machia'h, annonce le prophète. Mais ce jugement sera mené avec "justesse" car Machia'h relèvera ses circonstances atténuantes.

(d'après Likoutei Diburim, vol. II, p. 645) H.N.

*Le Beth Loubavitch souhaite
un grand Mazal Tov à*

*M. et Mme Mendel Z. Lubecki
et
M. et Mme Yts'hak Gabay*

pour le mariage de leurs enfants

Chmouel & Shterna

le 5 Kislev 5765

LE COIN DE LA HALA'HA

Qu'est-ce que les "Cheva Bra'hot"?

Durant les sept jours suivant un mariage, on récite après chaque repas les "Cheva Bra'hot", les sept bénédictions qui ont déjà été prononcées sous la 'Houpa (le dais nuptial). Le premier des sept jours est celui du mariage, le soir où l'on célèbre la fête est déjà le second. Ainsi, si un mariage est célébré le jeudi après-midi, le septième jour sera le mercredi suivant.

On prononcera "les sept bénédictions" après le "Birkat Hamazone", la prière de remerciement suivant le repas. Pour cela, il faut que se trouvent présents au moins dix hommes juifs, âgés de treize ans ou plus. Pour chaque jour de la semaine, on recherchera la présence de "Panim 'Hadachot", c'est-à-dire d'au moins un homme (de plus de treize ans) qui n'a assisté ni à la 'Houpa ni à aucun des précédents repas. Les "Cheva Bra'hot" sont récitées sur une coupe de vin par n'importe lequel des convives et même par le marié.

Les repas de "Cheva Bra'hot" peuvent se dérouler dans une maison, chez des parents ou des amis, ou même dans une collectivité (école juive, synagogue, restaurant etc...) ou lors d'un autre mariage: pour cela, on séparera un Minyane (groupe de dix hommes) pour ces bénédictions particulières.

Durant la semaine de Cheva Bra'hot, les jeunes mariés évitent de travailler et de sortir sans être accompagnés puisqu'ils sont comparés à un roi et une reine.

F. L. (d'après Rav Yosef Guinzburg)

CAP ELYSEES INTERNATIONAL

GRATUIT
3 mois domiciliation
+ bilan prévisionnel

- Formalité K Bis - Statuts
- DOMICILIATION
- Permanence téléphonique

DES SOLUTIONS A TOUS VOS BESOINS

Tél: 01 53 89 11 89
25, rue de Ponthieu
Centre d'affaires Paris 8^e

FABRICANT VENTE DIRECTE LAMILITERIE

DÉPÔSITAIRE DE GRANDES MARQUES: EPEDA, TIBICA, DUNLOPILLO, MERINOS, SIMONOS

MATELAS GARANTIS SANS CHAATNEZ
Matelas - Sommiers
Banquettes - Clic-clac
Futons - Couettes
Lits électriques

Jusqu'à 50% moins cher,
que leurs équivalents griffés

Spécialiste du lit jumeaux conforme à la Halaha avec système d'assemblage exclusif
Fabricant depuis 70 ans, au service de la Communauté
Spécialiste du lit jumeau avec assemblage exclusif

Ouvert du Dimanche au Vendredi Fermé le Samedi

01 47 00 73 55
3, rue du Commandant Lamy - 75011 Paris
Métro: Voltaire ou Bastille
www.lamyliterie.fr

Garage Direct Auto

le garage de la communauté pour toutes vos réparations en

CARROSSERIE, PEINTURE, MÉCANIQUE

43, chemin des Vignes-Bobigny
Tél: 01 48 44 00 88

Demandeur Samuel
Agréé par des compagnies d'assurances



AUX DÉLICES DE MAXIME

sous le contrôle du Beth Din de Paris

PÂTISSIER - TRAITEUR

le N°1 du Petit Déj'

Petit Déj' 10€ par personne 68, rue Petit - Paris 19^{ème}
Tél: 01 42 00 27 66
12 pièces par personne 177, rue de Crimée Paris 19^{ème}
Tél: 01 40 36 44 76
Pièce montée offerte à partir de 100 personnes Port: 06 64 50 28 89

APPEL DU COMITÉ DE SOUTIEN DU BETH LOUBAVITCH

Le dynamisme exemplaire du BETH LOUBAVITCH, présidé par le Rav Shmouel AZIMOV, est reconnu et apprécié de tous.

Face aux besoins grandissants de notre Communauté, le BETH LOUBAVITCH redouble ses efforts et, plus que jamais, a besoin de nous.

AIDONS-LE À NOUS AIDER !



GALA DE MOBILISATION

LUNDI 6 DÉCEMBRE 2004 - 23 KISLEV 5765

à partir de 19h 30

dans les Salons EQUINOXE

20, rue du Colonel Pierre Avia - 75015 Paris
(M^o Balard)

C.S.B.L.

Renseignements et réservations :

55, rue Servan - 75011 Paris

Tél: 01 42 80 04 05 - Fax: 01 45 26 35 97

e-mail: blgala@yahoo.fr

Participation:

500 € par couple

BULLETIN DE PARTICIPATION AU GALA DE MOBILISATION

à retourner avec votre participation à C.S.B.L.: 55, rue Servan - 75011 Paris - Un reçu CERFA d'Utilité Publique vous sera adressé

NOM:.....

Prénom:.....

Adresse:.....

Code Postal: Ville:.....

Assisteront et seront personnes.

N'assisteront pas

Participation ci-jointe: 500 € x =€

Mode de paiement: Chèque(s) à l'ordre de "Beth Loubavitch - Gala"

Numéraire

Ordre de virement permanent (nous contacter)

LE 17 FÉVRIER 2005

les pièces en Francs déposées dans votre boîte de Tsédaka vont perdre définitivement leur validité

N'attendez pas le dernier moment!

Merci de les rapporter rapidement au
Beth Loubavitch - 8, rue Lamartine - Paris 9^e
ou de nous contacter par téléphone au
01 45 26 87 60

Nous nous ferons un plaisir de venir les chercher



Le Spécialiste de la Musique Juive & de la Dragée Cacher
Composition de Corbeilles & Broderies Hébreu Français.
59, rue d'Hautpoul 75019 Paris - Tél : 01 40 03 00 12 - Ouvert tous les jours sauf Shabbat

Prix Ultra Compétitifs